

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du *Catal.*

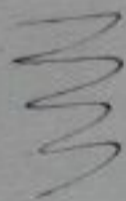
Registre *per*

N° 134.

SIGNALEMENT.

Le *M. Lapeyre François*  
*chaudronnier*  
 natif d' *Antignac*  
 demurant à *Antignac*  
 allant à *Vich (Espagne)*  
 âgé de *28* ans, taille d'un mètre  
*57* centimètres  
 cheveux *châtain* front *Décoloré*  
 sourcils *châtain* yeux *Bleus*  
 nez *moyen* bouche *petite*  
 barbe *châtain* menton *Rond*  
 visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS.



PIECES DEPOSÉES :

*La Requête.*

FAIT à *Amilcar* le *24* jour  
 " 18*60*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

*Amilcar*  
*1860*  
  
 1860



L'an mil huit cent cinquante et le vingt cinq  
 Septembre nous Germain Maire de la Commune  
 d'Antignac, Canton de Saignes, Département du  
 Cantal.

*Viels*



Certifions a qui de droit que le sieur françois  
 Lapeyre age de vingt huit ans Chaousonier  
 demeurant a Salsignac Commune d'Antignac,  
 fils legitime de Jean Lapeyre et de Marie  
 Jeanne Bisfut, propriétaire demeurant  
 au dit lieu de Salsignac, a bonne conduite et  
 bonne moralité; et desire se rendre en Espagne.

Signaturement pour y exercer sa profession de Chaousonier,  
 en quence je supplie Monsieur le Prefet  
 de lui faire delivrer un passeport pour  
 se rendre a vie en Catalogne; les sieurs  
 françois Lapeyre et Jean Lapeyre presens  
 Chouan chatains la le redaction de notre Certificat ont declare  
 front de nous ne savoir signer et avons signe.  
 Loursils chatains delivré au maire d'Antignac, les jours mois  
 yeux bleus.  
 Me; moque  
 bouc; petite  
 Balon; chatain  
 Me; chatain  
 visage rosule  
 teint d'orange

Signaturement pour y exercer sa profession de Chaousonier,  
 en quence je supplie Monsieur le Prefet  
 de lui faire delivrer un passeport pour  
 se rendre a vie en Catalogne; les sieurs  
 françois Lapeyre et Jean Lapeyre presens  
 Chouan chatains la le redaction de notre Certificat ont declare  
 front de nous ne savoir signer et avons signe.  
 Loursils chatains delivré au maire d'Antignac, les jours mois  
 yeux bleus.

le Maire.

*Germain*



*Monsieur le Prefet*  
 Monsieur le 26 de Juin 1851  
 Le Maire  
 J. Mouton



Signature particulier